

BULLETIN D'INFORMATION

PROJET ÉOLIEN DE FAYE-SUR-ARDIN

JANVIER 2022

N°3



Chers habitants de la commune de Faye-sur-Ardin,
 Je vous remercie de la confiance que vous nous avez témoignée cette année.
 Toute l'équipe Enertrag se joint à moi pour vous souhaiter une merveilleuse
 année 2022.
 Que cette nouvelle année soit riche en succès et collaborations.

Marie RICH
 Cheffe de projet éolien ENERTRAG France



© ENERTRAG 2022

L'ÉTUDE ACOUSTIQUE

Une étude acoustique vise à simuler le bruit généré par le projet éolien sur les habitations les plus proches. Les résultats obtenus dépendent de la distance du projet, de la vitesse du vent, de la direction du vent et du bruit de fond déjà présent. Cette étude a pour objectif de prévoir des mesures visant à brider les éoliennes lorsque l'impact du bruit généré dépasse un seuil qui est régi par une réglementation stricte.

La détermination du bruit de fond s'effectue à différents points d'écoute, autour de la zone d'étude, à l'aide d'un micro appelé sonomètre. Pour optimiser la mesure et qu'elle soit représentative du territoire, certains critères sont à respecter :



- Avoir une habitation au plus proche de la zone d'étude du projet éolien et dont le terrain est dirigé vers celle-ci.
- Eviter les bruits exceptionnels : route fréquentée, animaux bruyants, etc.
- Eviter les masques acoustiques : éviter les bois, haies ou bosquets à proximité.
- Avoir un terrain clôturé pour une plus grande sécurité

Vous avez un terrain qui correspond à ces critères et vous souhaitez participer à l'étude acoustique ?

Laissez nous votre contact à



faye-sur-ardin@enertrag.com

Réponse à donner avant le 4 février 2022

CONTACTEZ-NOUS !



<https://faye-sur-ardin.parc-eoliens-enertrag.fr/>

Marie RICH

Cheffe de projet éolien



faye-sur-ardin@enertrag.com

LE FINANCEMENT PARTICIPATIF

ENERTRAG et Lendosphere annoncent le succès de la campagne de financement participatif dédié aux études de vent des projets éoliens situés à Saint-Maxire et Faye-sur-Ardin. En un mois, la campagne a atteint son objectif de 100 000 euros grâce à la participation de 100 prêteurs, exclusivement néo-aquitains !

Ces épargnants ont investi en moyenne 1 111 €, avec des montants unitaires compris entre 50 € (le montant minimum) et 5 000 € (le montant maximum pour cette campagne).



L'opération, ouverte dans un premier temps jusqu'à 60 000 €, a rencontré un tel succès que le montant à atteindre a été déplafonné jusqu'à 100 000 €. Au total, 25 % de ce montant a été prêté par des habitants de la Communauté d'agglomération de Niort et de la communauté de communes Val de Gâtine, soit les plus proches riverains du projet, qui bénéficiaient de conditions préférentielles.

Les modalités d'investissement (taux d'intérêt, durée, etc.) restent disponibles sur :

www.lendosphere.com/faye-sur-ardin

« Nous remercions les 100 prêteurs néo-aquitains pour la confiance accordée dans les projets éoliens de Faye-sur-Ardin et Saint-Maxire ! Par leur contribution ils jouent à nos côtés un rôle concret dans la transition écologique qui est l'enjeu majeur de notre temps ».

Vincent Masureel
Directeur général d'ENERTRAG

PORTE-À-PORTE

La société **Explain** est allée à votre rencontre lors d'une campagne de porte-à-porte du 07 au 10 décembre 2021.

Le but de ce porte à porte est de faire connaître notre projet auprès d'un maximum de riverains et également de recueillir vos avis et interrogations. Dans le cadre de ce porte-à-porte :



*Lorsque la porte reste fermée ou lorsque le foyer refuse la conversation, une brochure est laissée dans la boîte aux lettres.

- 85 % des riverains ne se montrent **pas défavorables** à l'énergie éolienne (personnes favorables, neutres ou indifférentes).
- 72 % des riverains **ne s'opposent pas** au projet éolien de Faye-sur-Ardin (personnes favorables, neutres ou indifférentes)

D'autres aspects ont pu être abordés lors des différentes conversations. Enertrag tâchera de répondre à ces enjeux tout au long du développement de son projet.

